



CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems



Canada



ÉTAT DU FINANCEMENT DES SYSTÈMES ESEC

Document de travail préparé en vue de la table ronde
des partenaires en matière de systèmes ESEC
Quatrième symposium mondial sur les systèmes ESEC et le genre

15 août 2025

Préparé par Open Data Watch



RÉSUMÉ

1. Les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) constituent des systèmes de données fondamentaux, qui jouent un rôle essentiel dans le développement durable, ainsi que dans la reconnaissance de l'identité juridique des personnes et l'accès aux services. Néanmoins, malgré leur importance cruciale pour la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 16.9 et 17.19, leur financement actuel reste largement insuffisant au regard des besoins. En effet, il ressort de la présente analyse des subventions et des prêts accordés au titre de l'aide publique au développement (APD) répertoriés dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) que le montant total des décaissements déclarés pour les projets liés aux systèmes ESEC a atteint environ 500 millions de dollars des États-Unis entre 2015 et 2023, soit environ 55 millions de dollars des États-Unis par an, ce qui est bien inférieur au besoin de financement annuel estimé à 252 millions de dollars des États-Unis pour le renforcement des systèmes ESEC. Alors que 150 millions d'enfants de moins de cinq ans n'ont jamais été enregistrés à la naissance et que les systèmes d'enregistrement des décès sont incomplets dans de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, il est urgent de prendre des mesures en vue de remédier aux problèmes de financement structurels et de combler ces lacunes.

Principales constatations par source de financement

Sources bilatérales

2. Les donateurs bilatéraux font preuve d'un engagement soutenu en faveur du financement des systèmes ESEC, mais celui-ci reste très concentré. **Le Canada se démarque comme étant le donateur bilatéral le plus constant en matière de renforcement des systèmes ESEC, les contributions de ce pays ayant même considérablement augmenté ces dernières années par rapport aux périodes précédentes.** Parmi les autres contributeurs notables figurent la Norvège, l'Italie, l'Allemagne et l'Union européenne.

3. Les modèles de financement bilatéral comportent toutefois des vulnérabilités préoccupantes, notamment une forte dépendance à l'égard d'un petit nombre de donateurs dont les changements de politique pourraient avoir une incidence majeure sur le soutien apporté aux systèmes ESEC. **Les coupes dans l'APD récemment annoncées par des donateurs traditionnels, tels que les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni, font ainsi peser des risques sérieux sur la stabilité future du financement.** En outre, les donateurs bilatéraux transfèrent souvent leurs fonds par l'intermédiaire d'agences multilatérales et de fonds fiduciaires, ce qui présente des

avantages en termes de coordination, mais complique également le suivi financier et peut entraîner des problèmes de double comptage.

Organisations multilatérales

4. **Les organisations multilatérales représentent la principale source de financement des systèmes ESEC.** Parmi ces organisations, citons notamment l'Association internationale de développement et la Banque interaméricaine de développement, qui figurent parmi les principaux contributeurs, souvent dans le cadre d'initiatives spécialisées telles que le Mécanisme de financement mondial (GFF). Ces institutions font preuve d'un engagement résolu, tout en soutenant des initiatives mondiales.

5. Le financement multilatéral se caractérise par des initiatives à grande échelle et regroupant plusieurs pays, qui permettent de réaliser des économies d'échelle, d'apprendre les uns des autres et de coordonner les efforts au-delà des frontières nationales. L'Initiative d'identification pour le développement, le GFF et le Fonds mondial constituent des plateformes de premier plan capables d'investir à grande échelle dans les systèmes ESEC ; cependant, leurs mandats généraux rendent souvent difficile le suivi des affectations spécifiques à ces systèmes dans le cadre de programmes de développement plus vastes. Par ailleurs, **seule une poignée d'initiatives contribue au financement des systèmes ESEC, ce qui crée des vulnérabilités systémiques**, car toute perturbation des grands programmes multilatéraux pourrait avoir une incidence majeure sur les efforts de renforcement des capacités de ces systèmes au niveau mondial.

Organisations philanthropiques

6. La contribution des organisations philanthropiques au financement des systèmes ESEC affiche une tendance à la hausse et laisse entrevoir la possibilité d'un financement plus stable dans un contexte mondial très incertain en matière de financement du développement. **L'initiative Data for Health de Bloomberg Philanthropies, dont les efforts de réinvestissement sont axés sur l'amélioration des systèmes de données de santé publique**, notamment le renforcement des systèmes ESEC, représente la contribution philanthropique la plus importante. Autre contribution philanthropique notable, les investissements complémentaires de la Fondation Gates dans les infrastructures de données de santé témoignent d'un intérêt soutenu de la Fondation à l'égard des systèmes ESEC.

7. Souvent, les organisations philanthropiques soutiennent des initiatives en faveur de l'innovation et de la transformation numérique qui complètent les investissements traditionnels des donateurs, en particulier dans des domaines tels que le développement technologique et les campagnes de sensibilisation. **Elles se heurtent**

toutefois aux mêmes difficultés que celles évoquées précédemment, notamment en ce qui concerne l'application systématique des normes de documentation et d'établissement de rapports au titre de l'APD, ce qui complique l'analyse globale et peut conduire à une sous-estimation du soutien total qu'elles apportent.

Secteur privé

8. La contribution du secteur privé au financement des systèmes ESEC se révèle largement inexploitée et constitue, de ce fait, une opportunité considérable. **À l'heure actuelle, cette contribution est très limitée, le financement du développement par le secteur privé ne représentant qu'une infime partie du financement total** et s'inscrivant principalement dans une perspective axée sur la fourniture de technologies.

9. Parmi les exemples notables de contributions du secteur privé, on peut citer les partenariats public-privé pour le développement de systèmes ESEC numériques dans des pays comme le Nigéria¹, ainsi que les partenariats dans le domaine des télécommunications qui tirent parti de la technologie mobile pour la prestation de services au Mozambique et en Tanzanie². Les entreprises technologiques fournissent généralement des solutions logicielles pour les systèmes ESEC en ligne, tandis que les grandes entreprises ont démontré qu'elles pouvaient s'engager plus largement dans des initiatives axées sur l'identité numérique. Cependant, **les stratégies visant à renforcer la contribution du secteur privé restent sous-développées**. Les partenariats public-privé offrent pourtant des mécanismes prometteurs permettant de financer durablement les systèmes ESEC, en particulier lorsqu'ils sont associés à des mécanismes de financement catalytiques et qu'ils tirent parti des innovations dans des domaines tels que l'infrastructure publique numérique, la prestation de services et la viabilité financière.

Défis critiques et problèmes structurels

10. La présente analyse révèle d'importantes vulnérabilités structurelles dans l'architecture de financement des systèmes ESEC. **Cinq projets représentent près de la moitié (46 %) de l'ensemble du financement des systèmes ESEC reçu entre 2015 et 2023, ce qui dénote un risque de dépendance à l'égard d'une poignée d'initiatives de grande envergure**. Cette concentration s'applique aussi aux relations avec les partenaires de développement, les deux principaux partenaires représentant systématiquement près de la moitié de l'ensemble des décaissements au cours d'une période donnée. En outre, plusieurs de ces donateurs ont recours à différentes modalités de financement en

¹ <https://www.biometricupdate.com/202311/nigeria-launches-digital-crvs-platform-built-by-private-partner>.

²

<https://www.unicef.org/esa/media/6571/file/Review%20of%20Civil%20Registration%20and%20Vital%20Statistics%20Innovations%20in%20Eastern%20and%20Southern%20Africa.pdf>.

fonction des contextes. Bien que les subventions représentent 94 % des décaissements individuels, les prêts accordés au titre de l'APD représentent près de 30 % du total des décaissements, ce qui souligne l'importance des grands projets de prêts qui financent l'amélioration des systèmes, notamment des systèmes ESEC.

11. L'analyse de la répartition géographique fait apparaître des tendances inquiétantes : **un petit nombre de pays bénéficie d'un soutien constant, tandis que de nombreux pays ayant des besoins importants en matière de systèmes ESEC ne reçoivent qu'une aide extérieure limitée.** En outre, une analyse sectorielle révèle également des déséquilibres problématiques, **l'enregistrement des naissances bénéficiant d'une attention disproportionnée par rapport à l'enregistrement des décès.** La capacité des pays à mettre en place des systèmes complets de statistiques de l'état civil, essentiels au suivi de la santé publique et aux interventions d'urgence, s'en trouve limitée.

12. Ces constats mettent en évidence la tendance des projets à se concentrer sur des éléments spécifiques plutôt que sur des approches globales et fondées sur le parcours de vie en matière d'identité juridique. **Les investissements actuels, notamment ceux liés à la numérisation de l'enregistrement des naissances et des décès, ciblent souvent des faits d'état civil isolés, au lieu de mettre en place des systèmes intégrés** qui peuvent répondre aux besoins des personnes tout au long de leur vie et se coordonner efficacement avec les infrastructures publiques numériques et d'autres services gouvernementaux. Cette fragmentation compromet le développement de systèmes durables à l'échelle nationale.

13. Les défis liés au suivi et à la coordination des données aggravent encore ces problèmes structurels. **Les mécanismes de suivi financier existants comportent des lacunes majeures dans la prise en compte des flux de financement ;** le manque d'uniformité des normes d'établissement de rapports crée des problèmes de comparabilité ; tandis que le transfert des fonds par de multiples intermédiaires complique l'évaluation précise des ressources totales et de l'efficacité de leur déploiement.

Recommandations et orientations futures

14. **La communauté internationale du développement doit entièrement repenser son approche du financement des systèmes ESEC et prendre plusieurs mesures radicales.** Elle doit aussi absolument mettre au point des mécanismes de financement mixtes innovants qui associent diverses sources de financement à une assistance technique complète en vue d'assurer le développement durable des systèmes. De plus, une action stratégique visant à renforcer la contribution du secteur privé par le biais de modèles de partenariat, d'approches de financement catalytique et de cadres politiques favorables

pourrait considérablement accroître les ressources disponibles et apporter des innovations technologiques aux systèmes ESEC.

15. Il faut également renforcer les mécanismes de coordination afin d'éviter les doubles emplois, de garantir la complémentarité des investissements entre les systèmes ESEC, la gestion de l'identité juridique et les infrastructures publiques numériques, et de réduire la dépendance à l'égard d'initiatives de grande envergure ponctuelles. Cela implique notamment d'élaborer des cadres normalisés aux fins de l'établissement de rapports et d'améliorer les systèmes de collecte de données afin de permettre un meilleur suivi de toutes les sources de financement, y compris les contributions des gouvernements nationaux pour lesquelles les informations disponibles sont actuellement insuffisantes.

16. L'intégration systématique d'approches sensibles au genre et intersectionnelles dans les stratégies de financement des systèmes ESEC doit permettre de garantir que ces systèmes fondamentaux bénéficient à l'ensemble de la population. En outre, pour passer d'approches axées sur des projets à un renforcement global et à long terme des systèmes, il faudra mettre en place de nouvelles modalités de financement qui soutiennent un développement institutionnel durable plutôt que des interventions ponctuelles.

17. Dans un contexte où les contraintes budgétaires s'accroissent et où les priorités mondiales se multiplient, seule une action coordonnée de toutes les sources de financement permettra à la communauté internationale d'espérer parvenir à un enregistrement universel des faits d'état civil, dont dépendent le développement durable et la bonne gouvernance.

INTRODUCTION

18. Les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) constituent des systèmes de données fondamentaux qui sont universels et définis et dirigés par les pays. Ces systèmes doivent toutefois être améliorés si l'on veut que chaque personne soit prise en compte et que son identité juridique soit protégée, lui permettant ainsi d'accéder à divers services. **L'engagement mondial de fournir une identité juridique à tous en renforçant les systèmes ESEC est reconnu par les cibles 16.9 et 17.19 des objectifs de développement durable**, qui appellent à l'enregistrement universel des naissances et des décès. Par conséquent, il importe d'assurer le financement de tels systèmes et de reconnaître leur contribution au développement durable. Le présent document définit le financement des systèmes ESEC comme les subventions et les prêts accordés au titre de l'aide publique au développement (APD) destinés à renforcer les capacités des systèmes ESEC dans les pays à faible revenu et à revenu

intermédiaire, ainsi que les dépenses des gouvernements nationaux consacrées à ces systèmes, le cas échéant. Cela comprend le financement de projets individuels par des donateurs bilatéraux, multilatéraux et philanthropiques.

19. À l'heure actuelle, les sources de financement de ces systèmes fondamentaux et d'autres composantes des systèmes statistiques sont menacées. En effet, malgré un rebond du financement des statistiques depuis la pandémie de COVID-19, l'augmentation d'une année sur l'autre observée en 2023 est nettement plus faible que les années précédentes, et les fonds affectés « ne sont pas à la hauteur des besoins »³. Cette situation risque de s'aggraver à mesure que les donateurs traditionnels, tels que les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni, réduisent leurs engagements au titre de l'APD⁴, y compris en ce qui concerne les programmes de collecte d'informations sur les naissances, les décès et la situation matrimoniale. Les États-Unis d'Amérique ont ainsi interrompu le Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires, avec pour conséquence que d'autres programmes de collecte de données, tels que les Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et les recensements de population, pourraient être confrontés à des lacunes en matière de données ainsi qu'à des problèmes d'analyse.

20. Face au contexte mondial du financement du développement, les systèmes administratifs tels que les systèmes ESEC constituent un excellent moyen, pour les pays, de collecter les données nécessaires pour garantir l'inclusion de tous. **Pourtant, ces systèmes peinent à atteindre une couverture universelle et à respecter l'engagement de « ne laisser personne de côté ».** De fait, 150 millions d'enfants de moins de cinq ans, soit environ un enfant sur cinq, n'ont jamais été enregistrés à la naissance et se trouvent privés des avantages que confère une identité juridique, tels que l'accès à l'éducation et à la protection sociale⁵. De même, les systèmes d'enregistrement des décès, pourtant essentiels à l'efficacité des mesures de santé publique, telles que celles mises en œuvre pendant la pandémie de COVID-19, sont loin d'être complets dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire⁶. En résumé, les systèmes ESEC actuels reflètent une situation très en deçà des objectifs fixés, sans qu'il soit possible de déterminer les domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires.

21. Afin de garantir que les systèmes ESEC soient universels, permanents et continus, il convient d'en améliorer les capacités techniques, la gouvernance et le financement. Toutefois, les ressources affectées aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire

³ <https://www.paris21.org/sites/default/files/media/document/2024-12/press-rapport-des-partenaires-2024.pdf>.

⁴ <https://www.cgdev.org/blog/charting-fallout-aid-cuts>.

⁵ <https://data.unicef.org/topic/child-protection/birth-registration/>. Ce chiffre peut être calculé grâce à des systèmes d'enquête tels que les MICS.

⁶ En 2020, seuls 63 % des pays ont atteint un taux d'enregistrement des décès de 75 % (indicateur 17.19.2).

restent très limitées. Aux contraintes à long terme qui pèsent sur les budgets nationaux et la génération de revenus, ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés aux catastrophes dues au changement climatique, s'ajoute le fait que plus de 40 % de la population mondiale vit dans des pays qui consacrent davantage de dépenses au paiement des intérêts de leur dette publique qu'aux services essentiels tels que la santé ou l'éducation⁷.

Même lorsque les ressources sont disponibles, le renforcement des systèmes ESEC n'est pas toujours considéré comme une priorité. Les stratégies nationales de développement de la statistique indiquent que les gouvernements nationaux financent entre 0 % et 100 % des améliorations apportées aux systèmes ESEC⁸.

22. Pour de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, l'APD continue de jouer un rôle crucial dans le financement de toutes les fonctions gouvernementales. Pourtant, en 2024, l'APD a diminué de 7,1 % par rapport à l'année précédente⁹, et les projections pour 2025 laissent entrevoir une nouvelle baisse pouvant atteindre 17 %¹⁰. Ces contraintes budgétaires locales et mondiales sévères nécessitent de passer d'un financement purement axé sur les projets à un financement axé sur le développement¹¹, notamment en ce qui concerne les systèmes ESEC, afin de favoriser l'appropriation par les pays et de tirer parti de diverses sources de financement.

23. Dans un contexte mondial marqué par l'évolution du financement du développement, **le présent document de travail vise à apporter des réponses à deux questions : quelle est la situation actuelle du financement des systèmes ESEC ?** Et comment les partenaires traditionnels et nouveaux coordonnent-ils leur soutien ? À travers une réflexion autour de ces questions, le présent document entend galvaniser les idées quant à la manière de mieux coordonner les efforts mondiaux visant à renforcer les systèmes ESEC et leurs liens avec l'identité juridique et les infrastructures publiques numériques.

ÉCOSYSTÈME DES SYSTÈMES ESEC

Quel est le profil des acteurs du financement des systèmes ESEC ?

24. Les officiers d'état civil assurent la gestion des registres d'état civil et constituent les partenaires privilégiés pour la plupart des accords de financement des systèmes

⁷ <https://unctad.org/fr/publication/un-monde-de-dettes>.

⁸ Voir les stratégies nationales de développement de la statistique de [Cabo Verde](#) et des [Maldives](#).

⁹ <https://www.oecd.org/fr/about/news/press-releases/2025/04/official-development-assistance-2024-figures.html>.

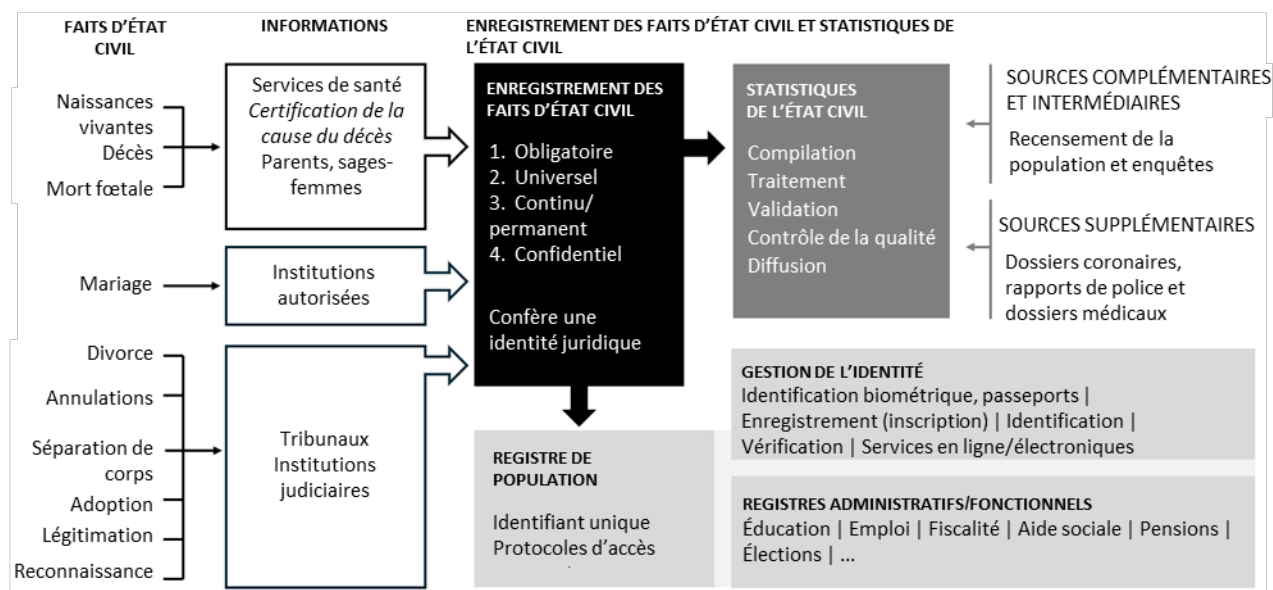
¹⁰ https://www.oecd.org/fr/publications/reductions-de-l-aide-publique-au-developpement_811056e3-fr/full-report.html.

¹¹ https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-5-Passage_du_Financement_Fragmentaire_au_Financement_Structure.pdf.

ESEC. Ils travaillent à différents niveaux de l'administration et sont principalement responsables de l'enregistrement des naissances et des décès. Au Kenya, par exemple, les services de l'état civil relèvent du Ministère de l'intérieur et de la coordination au sein du gouvernement national¹². Le Département des services de l'état civil fonctionne grâce à des officiers d'état civil qui gèrent localement l'enregistrement des naissances et des décès au niveau communautaire.

25. Cependant, **un système ESEC complet doit être intersectoriel et interministériel, impliquant généralement plusieurs ministères et institutions en plus des services de l'état civil, notamment les établissements de santé qui déclarent les naissances et les décès, les systèmes judiciaires qui enregistrent les mariages, les divorces et les adoptions, et les bureaux nationaux des statistiques qui produisent les rapports sur les statistiques de l'état civil.** Au Kenya, par exemple, le [Registraire général](#), qui relève du Bureau du Procureur général, s'occupe de l'enregistrement des mariages et des divorces, ainsi que des adoptions¹³. La Figure 1 ci-dessous comporte un schéma illustrant le flux d'informations entre les systèmes ESEC et les autres composantes du système statistique national, ainsi qu'un lien vers le Programme des Nations Unies pour l'identité juridique (UNLIA).

Figure 1 Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité



Source : Adaptation par l'Open Data Watch du [Programme des Nations Unies pour l'identité juridique \(UNLIA\)](#)

¹² <https://crs.ecitizen.go.ke/>.

¹³ <https://www.statelaw.go.ke/departments/registrar-general-division/>.

26. Les projets relatifs aux systèmes ESEC financés par des sources extérieures portent sur de nombreux aspects de l'écosystème des systèmes ESEC. À titre d'exemple, certains projets mettent l'accent sur l'enregistrement des faits d'état civil tout au long de la vie grâce au renforcement de la collecte et de la numérisation des actes de naissance ou de décès. D'autres projets permettent aux citoyens non enregistrés de se faire enregistrer plus tard au cours de leur vie. D'autres projets encore encouragent l'utilisation des données issues des systèmes ESEC, notamment dans le cadre de campagnes de sensibilisation à l'importance des documents d'état civil et aux droits et protections essentiels qu'ils confèrent à leurs détenteurs.

27. Les investissements dans les systèmes ESEC ne se limitent pas à financer l'enregistrement des naissances des décès ou des mariages ; ils viennent souvent compléter des investissements visant à renforcer les systèmes d'information sanitaire, tant de manière générale que dans des domaines spécifiques tels que la santé reproductive, maternelle et infantile, la protection sociale, l'inclusion financière et les statistiques de l'état civil. De fait, l'enregistrement des naissances dans les établissements de santé permet d'assurer la vaccination et le suivi de la santé des enfants en temps opportun, tandis que l'enregistrement des décès alimente les systèmes de surveillance des maladies pour le suivi de la santé publique et contribue aux efforts de préparation aux pandémies. La base de données résultant de l'enregistrement des faits d'état civil sert de registre principal pour contrôler les bénéficiaires de la protection sociale et prévenir les fraudes, tandis que les documents d'identité délivrés à partir des systèmes ESEC permettent d'accéder aux services bancaires et au marché du travail. Par conséquent, de nombreux pays ont mis en place des centres de services intégrés dédiés aux « faits d'état civil » où les citoyens peuvent à la fois déclarer des changements d'état civil, obtenir des documents et accéder à l'assurance maladie ou aux prestations sociales, ce qui permet de réaliser des économies et de veiller à ce que l'enregistrement des faits d'état civil s'intègre dans l'ensemble des services publics plutôt que de fonctionner de manière isolée. Une étroite coordination entre les services d'état civil et les ministères de la santé, en particulier au niveau local, est souvent un facteur clé pour faciliter ces initiatives.

28. Les plans d'investissement nationaux et internationaux en faveur des infrastructures publiques numériques représentent une occasion unique de jeter des bases solides sur lesquelles développer les systèmes ESEC. **L'intégration des systèmes ESEC, des systèmes de gestion de l'identité et des infrastructures publiques numériques contribue de manière significative à la transformation numérique,** dans la mesure où ces systèmes constituent le fondement des données relatives à l'identité juridique et à la santé de la population, lesquelles sont indispensables pour une

gouvernance et une prestation de services efficaces. Ces efforts nécessitent généralement des partenariats entre les autorités chargées de l'état civil et les agences de transformation numérique.

29. Les liens entre les systèmes ESEC et les systèmes d'identité juridique permettent de combiner les investissements en faveur de ces systèmes avec ceux accordés à de nombreux organismes publics dont le mandat concerne directement le domaine de l'identité juridique, tels que les autorités chargées des migrations, les départements chargés des affaires autochtones et les autorités chargées des services nationaux. Les autorités chargées des migrations s'appuient en effet sur les données issues des systèmes ESEC pour vérifier le statut de citoyenneté et traiter les demandes de passeports, de visas et de permis de séjour, tandis que les départements chargés des affaires autochtones veillent souvent à ce que les communautés traditionnelles puissent enregistrer les naissances et accéder aux documents officiels qui reconnaissent leur identité culturelle. De même, les autorités chargées des services nationaux s'appuient sur des registres précis des naissances et de la citoyenneté pour déterminer l'éligibilité au service militaire, le droit de vote et l'accès aux programmes d'aide sociale. Enfin, les administrations chargées de la sécurité sociale ont besoin de statistiques de l'état civil fiables pour traiter les demandes de pension, les prestations d'invalidité et les paiements aux victimes, ainsi que pour calculer les engagements actuariels. **Ce réseau interconnecté d'organismes et de départements gouvernementaux entraîne des dépendances croisées entre les systèmes ESEC, les systèmes de gestion de l'identité juridique et les infrastructures publiques numériques, soulignant la nécessité absolue d'une coordination entre tous ces acteurs afin de garantir que les systèmes d'identité juridique fonctionnent efficacement, servent l'ensemble des citoyens et bénéficient d'un financement durable.**

Quels sont les principaux acteurs du financement des systèmes ESEC ?

30. Le financement externe des systèmes ESEC provient principalement de sources bilatérales, d'organisations multilatérales et d'organisations philanthropiques. Le Tableau 1 présente ces différentes sources et fournit des exemples d'acteurs clés ainsi que de leurs récents engagements en faveur des systèmes ESEC.

Tableau 1 Principales sources de financement externe des systèmes ESEC

Type	Description	Exemples
Sources bilatérales	Membres du Comité d'aide au développement, d'autres pays ou de blocs	• Canada : soutien à des agences multilatérales telles que le GFF (à hauteur de 475 millions de dollars)

	régionaux qui financent les systèmes ESEC par l'intermédiaire de leurs agences d'aide ou en partenariat avec des organisations non gouvernementales et des entités du secteur privé	des États-Unis) ¹⁴ et le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CE-ESEC) ¹⁵
Organisations multilatérales	Institutions internationales qui mettent en commun des fonds provenant de sources multiples, telles que les pays membres et les fondations, afin de soutenir les systèmes ESEC au moyen d'initiatives à grande échelle, regroupant souvent plusieurs pays	• GFF : soutien à 22 pays en vue d'intégrer les systèmes ESEC dans leurs plans de santé nationaux¹⁶, pour un montant total de 2,6 milliards de dollars des États-Unis engagés à l'horizon 2024¹⁷ • Initiative d'identification pour le développement : soutien aux pays afin de leur permettre de réaliser le potentiel de transformation des systèmes d'identification, grâce à un financement de 2 milliards de dollars des États-Unis de la Banque mondiale dans 47 pays¹⁸ • Fonds mondial : axé sur les systèmes de santé, y compris les statistiques de l'état civil, avec un investissement de 3 milliards de dollars des États-Unis en 2023¹⁹ • Système des Nations Unies : Fonds des Nations Unies pour la population²⁰, Fonds des Nations Unies pour l'enfance²¹, Programme des Nations Unies pour le

¹⁴ <https://www.globalfinancingfacility.org/sites/default/files/GFF-rapport-annuel-2023-2024-digital-FR.pdf>.

¹⁵ <https://idrc-crdi.ca/fr/initiative/le-centre-dexcellence-sur-les-systemes-denregistrement-et-de-statistiques-de-letat-civil>.

¹⁶ <https://www.globalfinancingfacility.org/fr/domaines-d%27action/esec>.

¹⁷ <https://www.globalfinancingfacility.org/sites/default/files/GFF-rapport-annuel-2023-2024-digital-FR.pdf>.

¹⁸

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099437402012317995/pdf/IDU00fd54093061a70475b0a3b50dd7e6cdfe147.pdf>.

¹⁹ <https://www.theglobalfund.org/fr/results/>.

²⁰ <https://www.unfpa.org/fr/centre-d%E2%80%99excellence-sur-les-syst%C3%A8mes-d%E2%80%99enregistrement-et-de-statistiques-de-l%E2%80%99C3%A9tat-civil>.

²¹ <https://www.unicef.org/protection/birth-registration#what-we-do>.

		développement²², Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés²³ • Union européenne : partenariats avec des agences telles que le PNUD aux fins du renforcement des systèmes ESEC. Par exemple, en 2024, l'UE a financé une visite d'apprentissage par les pairs pour une délégation du Tadjikistan en Moldavie consacrée à la numérisation des systèmes ESEC²⁴ et a participé au dialogue politique de l'Alliance numérique entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes, qui portait sur le renforcement de l'identification numérique²⁵.
Organisations philanthropiques	Organisations privées qui financent des projets en lien avec les systèmes ESEC par le biais d'initiatives visant à améliorer les systèmes de données de santé publique, y compris les infrastructures publiques numériques	• Initiative Data for Health : axée sur l'amélioration de la disponibilité, de la qualité et de l'utilisation des données de santé publique, y compris le renforcement des systèmes ESEC²⁶, dont les efforts de réinvestissement pour 2024 comprennent 150 millions de dollars des États-Unis de la part de Bloomberg Philanthropies et 40 millions de dollars des États-Unis de la part de la Fondation Gates²⁷

31. Sans faire partie des sources de financement officielles décrites ci-dessus, des réseaux régionaux tels que le [Programme africain d'amélioration accélérée des](#)

²² <https://www.undp.org/digital/blog/civil-registration-and-vital-statistics-crvs-and-digital-public-infrastructure-dpi-why-their-integration-important-digital>.

²³ <https://www.unhcr.org/registration-guidance/>.

²⁴ <https://www.undp.org/european-union/stories/building-citizen-centered-civil-registration-tajikistan>.

²⁵ https://www.eeas.europa.eu/eeas/eu-lac-digital-alliance-brings-egovernance-citizens-and-business_en.

²⁶ <https://www.bloomberg.org/public-health/strengthening-health-data/>.

²⁷ <https://web.archive.org/web/20250725075952/https://www.bloomberg.org/press/bloomberg-philanthropies-data-for-health-initiative-collects-more-than-28-million-new-or-improved-birth-and-death-records-since-2015/>.

[systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil](#) et l'initiative « [Faire en sorte que chacun soit compté](#) » de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique contribuent à la coordination des systèmes ESEC en permettant à de multiples parties prenantes d'harmoniser et de hiérarchiser leurs efforts autour d'objectifs et de cibles convenus. Ces réseaux renforcent les capacités techniques grâce à des initiatives de renforcement des capacités, à un soutien à la transformation numérique et au partage des connaissances, tout en promouvant un soutien coordonné des partenaires de développement aux États membres par la mise en place de partenariats régionaux qui facilitent une affectation plus efficace des financements. Grâce à la mise en place de cadres normalisés et à la diffusion de produits et d'outils de connaissance pertinents, **ces réseaux régionaux créent des économies d'échelle et évitent la duplication des efforts entre les pays.**

32. Les trois types d'acteurs décrits dans le Tableau 1 correspondent aux principales sources de financement des systèmes ESEC, nombre d'entre eux finançant des programmes spécifiques dans ce domaine. Cependant, les engagements récents et les niveaux de financement disponibles ne permettent pas de déterminer où les efforts d'amélioration des systèmes ESEC sont déployés dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ni qui en est la source immédiate de financement. La section suivante décrit cette situation plus en détail sur la base des données disponibles dans le Rapport de PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique ainsi que dans le SNPC de l'OCDE.

ANALYSE DU FINANCEMENT DES SYSTÈMES ESEC

Volumes de financement

33. Les sources bilatérales, multilatérales et philanthropiques de financement des systèmes ESEC ont connu des changements significatifs au fil du temps et sont confrontées à plusieurs défis en raison du contexte financier mondial. De plus, de nombreux acteurs de l'écosystème des systèmes ESEC prennent des engagements auprès d'agences multilatérales et de fonds fiduciaires, mais cela ne permet pas nécessairement de savoir à quoi sert le financement des systèmes ESEC. La présente section étudie donc les tendances en matière de décaissements de subventions et de prêts accordés au titre de l'APD à des projets nationaux ou régionaux afin d'examiner le financement total disponible pour la mise en place de systèmes ESEC dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Étant donné qu'il n'existe pas de données comparables sur le financement national des systèmes ESEC, la section se concentre sur l'analyse du financement externe disponible par l'intermédiaire du Rapport de

PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique²⁸ et du SNPC de l'OCDE²⁹. Les ressources nationales consacrées aux systèmes ESEC seront examinées dans les contextes nationaux pour lesquels des données sont disponibles.

34. La base de données de PARIS21 sur le soutien à la statistique (PRESS) fournit des informations sur le financement des données et des statistiques pour la période 2015-2022 ; des ensembles de données tirés de la base de données du SNPC ont été ajoutés pour l'année 2023 afin que le présent document couvre la période 2015-2023³⁰. Ces ensembles de données présentent toutefois des limites, dans la mesure où ils ne tiennent pas compte du financement national. Par exemple, pour des raisons liées à son champ d'application, le SNPC n'a enregistré qu'un peu plus de 100 millions de dollars des États-Unis pour le projet de la Banque mondiale visant à renforcer les systèmes de protection sociale et d'enregistrement des faits d'état civil au Népal, alors que le coût total du projet s'élevait à plus de 200 millions de dollars des États-Unis, une fois les contributions nationales du Népal à ce projet prises en compte.

35. La méthodologie utilisée se fonde sur la recherche de mots clés dans les noms et les descriptions des projets, après quoi des filtres supplémentaires ont été appliqués pour garantir la pertinence. On trouvera une présentation de la méthodologie complète ainsi qu'un lien vers les bases de données à l'annexe 1 : Méthodologie utilisée pour identifier les projets liés aux systèmes ESEC. **Le montant total des décaissements effectués pour les projets identifiés comme étant liés aux systèmes ESEC s'élevait à environ 500 millions de dollars des États-Unis entre 2015 et 2023³¹, soit environ 55 millions de dollars des États-Unis par an.** Ce montant est bien inférieur au besoin de financement annuel estimé à 252 millions de dollars des États-Unis pour le renforcement des systèmes ESEC³². Même si ces estimations ne sont pas tout à fait comparables, compte tenu des faibles niveaux d'enregistrement des naissances et des décès dans de nombreux pays, il est probable que, comme dans d'autres domaines liés aux données pour le développement, les niveaux de financement actuels soient insuffisants pour mettre en place des systèmes fiables

²⁸ Analyse réalisée par l'Open Data Watch de Clearinghouse for Financing Development Data. 2024. Base de données sur le soutien à la statistique (PRESS) 2024, <https://smartdatafinance.org/download-data>.

²⁹ Analyse réalisée par l'Open Data Watch de OCDE. 2024. Base de données du SNPC. Consulté en juillet 2025.

³⁰ La base de données PRESS consiste en une version filtrée de la base de données du SNPC.

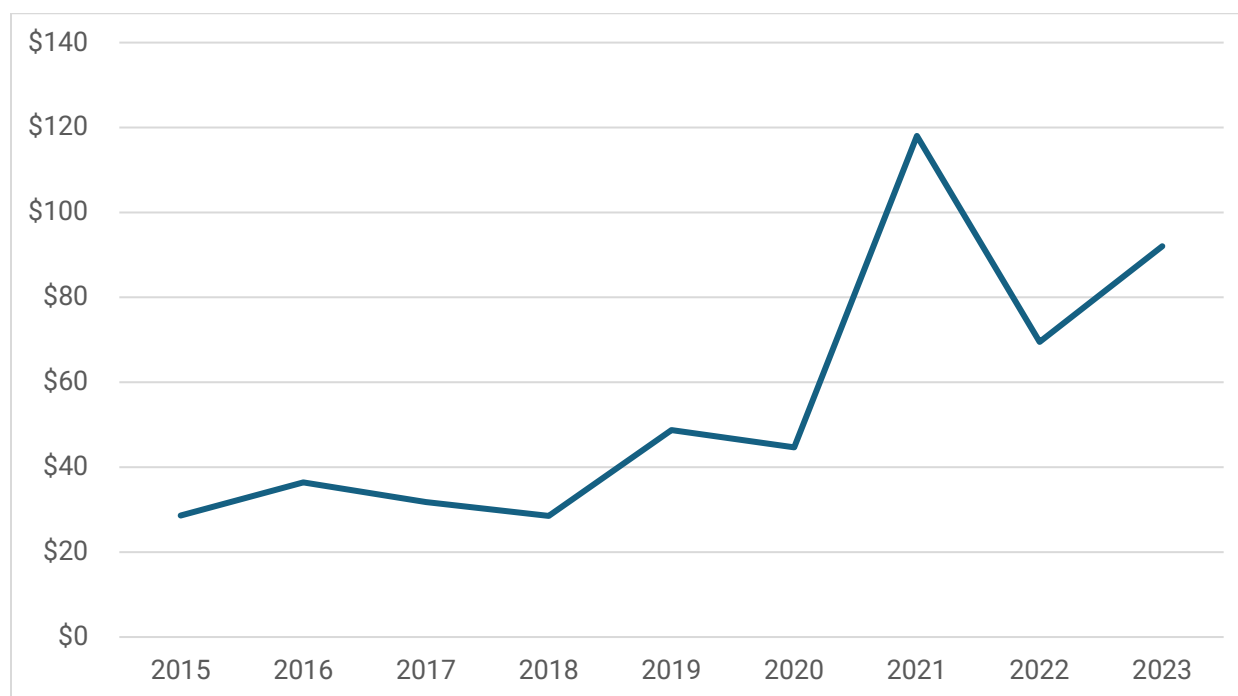
³¹ Le financement des systèmes ESEC s'est élevé à 405 449 113 dollars des États-Unis pour la période 2015-2022, selon les données tirées de la base de données PRESS, et à 91 912 043 dollars des États-Unis supplémentaires en 2023, selon les données tirées de la base de données du SNPC.

³² L'annexe 8 du [Plan de développement des investissements dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil \(2015-2024\) de la Banque mondiale](#) estime à 199 millions de dollars des États-Unis le déficit de financement moyen annuel pour 73 pays. Cette estimation en dollars de 2014 a été convertie en dollars de 2023 (unité monétaire utilisée tout au long du présent document) à l'aide de la série d'indicateurs du développement mondial NY.GDP.DEFL.KD.ZG pour les États-Unis d'Amérique.

d'enregistrement des naissances, des décès et des mariages comme pour établir des données administratives connexes.

36. L'analyse des décaissements effectués pour les projets liés aux systèmes ESEC (voir la Figure 2) démontre que **les décaissements annuels pour la période 2015-2023 affichent une augmentation moyenne de 9 millions de dollars des États-Unis par an. Néanmoins, les récentes coupes budgétaires dans les programmes de développement, comme dans le soutien au secteur des données sanitaires, remettent en question toute augmentation future.** Le pic enregistré en 2021 correspond au projet en faveur de la protection sociale menée par la Banque mondiale au Népal. Comme le montre l'analyse ci-après, l'augmentation du financement est le fait d'un très petit nombre d'acteurs et de projets, ce qui rend le secteur vulnérable aux perturbations.

Figure 2 Décaissements effectués au titre de l'APD en faveur des systèmes ESEC (en millions de dollars des États-Unis)



Source : Analyse réalisée par l'Open Data Watch à partir de la base de données PRESS et de la base de données du SNPC

37. Si l'on tient compte des projets connexes (projets relatifs aux migrations, aux réfugiés, aux recensements, aux registres de population et aux enquêtes démographiques et sanitaires), le montant total du financement pour la période considérée double presque pour atteindre 1 milliard de dollars des États-Unis. Ces deux méthodologies donnent une fourchette comprise entre 500 millions et 1 milliard de dollars des États-Unis dépensés

pour des activités liées aux systèmes ESEC entre 2015 et 2023³³. Cependant, même en tenant compte de cet ensemble de projets connexes, le volume de financement disponible pour combler les lacunes des systèmes ESEC reste trop faible.

38. Le système d'assurance qualité de l'OCDE limite la période couverte par la base de données PRESS et la base de données du SNPC, ce qui peut entraver des analyses telles que celle présentée dans ce document. L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) constitue donc une source potentielle d'informations supplémentaires pour analyser les flux plus récents. Les requêtes adressées à la base de données de l'IITA³⁴ à l'aide des mêmes mots clés que ceux recherchés dans les noms et les descriptions des projets dans la base de données PRESS et la base de données du SNPC pour les transactions affichées entre 2021 et le 31 juillet 2025 démontrent que **le financement continue d'augmenter en 2024 et au début de l'année 2025 par rapport à 2022 et à 2023, chaque année enregistrant de nouveaux records par rapport à l'année précédente**³⁵. Certes, les tendances les plus récentes peuvent susciter un optimisme prudent, mais l'avenir reste incertain compte tenu des coupes récemment annoncées dans l'APD et du recul du soutien au multilatéralisme.

39. En 2025, d'autres possibilités de financement sont à prévoir, notamment le huitième cycle de reconstitution des ressources du Fonds mondial³⁶. En outre, Bloomberg Philanthropies a annoncé le renouvellement de sa collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la Santé en vue d'améliorer les systèmes ESEC dans les Amériques. Parmi les travaux en cours, citons également la collaboration entre la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Paraguay sur les meilleures pratiques en matière d'utilisation des systèmes ESEC aux fins de l'établissement du registre de la population du pays³⁷. Au cours de l'année 2025, le GFF se réunira également afin de décider de sa prochaine stratégie quinquennale³⁸. Ces mécanismes de financement et ces processus de planification stratégique seront essentiels pour déterminer si la dynamique du financement des systèmes ESEC peut être maintenue, malgré les incertitudes actuelles.

³³ Ce montant reste bien inférieur à celui estimé dans le [Rapport de PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique 2021](#) (2,4 milliards de dollars des États-Unis par an sur la période 2011-2020), mais cette estimation faisait probablement preuve de beaucoup de laxisme quant à la pertinence des projets sélectionnés en lien avec les systèmes ESEC.

³⁴ <https://datastore.iatistandard.org/>.

³⁵ Les totaux annuels des transactions pour les projets libellés en dollars des États-Unis pour la période 2021-2023 correspondent à la tendance temporelle de l'analyse de la base de données PRESS et la base de données du SNPC, bien que les niveaux ne puissent pas être comparés.

³⁶ <https://www.theglobalfund.org/fr/replenishment/>.

³⁷ <https://www.iadb.org/en/project/PR-T1376>.

³⁸ <https://www.globalfinancingfacility.org/fr/news/newsletter/points-saillants-du-mois-de-juin-dernieres-nouvelles-sur-la-prochaine-strategie-du>.

Quelles sont les principales sources de financement des systèmes ESEC ?

40. Depuis 2015, plusieurs donateurs clés ont fait preuve d'un engagement soutenu en faveur du financement des systèmes ESEC, comme le montre le Tableau 2.

L'Association internationale de développement (IDA) constitue la principale source de financement des systèmes ESEC, ou l'une des principales, avec la BID. Le Canada, pour sa part, constitue la principale source bilatérale de financement. Une comparaison avec la période immédiatement postérieure à l'adoption des objectifs de développement durable démontre l'existence d'un noyau de donateurs qui considèrent les systèmes ESEC comme une priorité de développement à long terme nécessitant un investissement continu plutôt qu'un financement de projet à court terme.

Tableau 2 Principales sources de financement des systèmes ESEC pour la période 2020-2023

Sources de financement des systèmes ESEC	Décaissements actuels (en millions de dollars des États-Unis) (% du total des montants enregistrés)	Comparaison avec la période 2015-2019	
		Rang	Décaissements (en millions de dollars des États-Unis)
1. IDA	103,9 (32 %)	5 ^e (↑)	13,7
2. BID	77,9 (24 %)	6 ^e (↑)	8,5
3. Canada	29,3 (9 %)	1 ^{er} (↓)	58,1
4. Union européenne	18,2 (6 %)	pas de changement	14,1
5. Fonds des Nations Unies pour l'enfance	17,3 (5 %)	2 ^e (↓)	30,1
6. Norvège	13,0 (4 %)	14 ^e (↑)	1,2
7. Australie	12,1 (4 %)	3 ^e (↓)	23,0
8. Italie	11,3 (3 %)	7 ^e (↓)	6,8
9. Allemagne	9,5 (3 %)	pas de changement	3,5

10. Programme des Nations Unies pour le développement	4,9 (2 %)	12 ^e (↑)	1,6
Total	989,0		174,0

41. Outre la constance des dix principaux donateurs, il convient de souligner l'augmentation remarquable des financements accordés par l'IDA et de la BID. Ces donateurs ont déboursé des sommes conséquentes dans des projets individuels visant à renforcer les capacités des systèmes ESEC pour soutenir la protection sociale (IDA) et les systèmes d'identité juridique (BID). Même si les partenaires de développement en tête de liste ont changé, **les deux principaux partenaires de chaque période ont représenté environ la moitié de tous les décaissements en faveur des systèmes ESEC** au cours des deux périodes, ce qui rend le soutien aux systèmes ESEC vulnérable en cas de perturbations touchant l'un ou l'autre de ces partenaires principaux.

Encadré 1 Le secteur privé et le financement des systèmes ESEC

Le secteur privé peut jouer un rôle majeur dans le financement des systèmes ESEC, et ainsi contribuer à accroître les investissements. Plusieurs entreprises technologiques apportent déjà leur contribution grâce à des innovations dans le domaine des technologies de l'information et des communications. C'est le cas, par exemple, de Global System for Mobile Association³⁹, d'EveLiN de DIGITECH, de HERA de WCC⁴⁰ et de CRVS© de NRD Companies⁴¹, qui toutes fournissent des logiciels ESEC, notamment aux fins de la gestion de la documentation, de la numérisation des registres et de l'identification numérique.

Cependant, les contributions du secteur privé ne doivent pas se limiter au développement de logiciels ou à de simples relations fournisseur-client. Partout dans le monde, des partenariats public-privé (PPP) ont été mis en place afin de renforcer les systèmes ESEC, car ils permettent de garantir la viabilité financière des projets et de disposer d'une expertise technique, tout en offrant une certaine flexibilité, en particulier dans les contextes où les capacités des gouvernements sont limitées⁴². En outre, certains mécanismes tels que le financement catalytique du GFF incitent le

³⁹ <https://www.gsma.com/solutions-and-impact/connectivity-for-good/mobile-for-development/wp-content/uploads/2020/12/Reimagining-identity-ecosystems-in-Sub-Saharan-Africa-with-mobile.pdf>.

⁴⁰ https://unstats.un.org/legal-identity-agenda/documents/Paper/CRVS_Key%20Findings_for_Practitioners.pdf, p. 25.

⁴¹ <https://www.nrdcompanies.com/products-solutions/crvs/>.

⁴² <https://www.unicef.org/esa/media/15701/file/UNICEF-Birth-Registration-Program-Framework-ESA-2025.pdf>.

secteur privé à participer aux PPP afin de réduire les risques pour les investisseurs⁴³. Aux Philippines, un PPP a ainsi financé la numérisation des services délivrant les documents d'état civil⁴⁴. En 2023, au Nigéria, la Commission nationale de la population et Barnksforte Technologies Limited ont également établi un PPP pour créer un système ESEC numérique, grâce à un financement du secteur privé à hauteur de 11,5 millions de dollars des États-Unis⁴⁵. Diverses entreprises de télécommunications ont par ailleurs conclu des partenariats avec les gouvernements pour fournir des services liés aux systèmes ESEC. Par exemple, au Mozambique, Mcel, Vodacom et Movite ont accordé des tarifs réduits pour les messages gouvernementaux portant sur les services liés aux systèmes ESEC et ont envoyé gratuitement des SMS aux parents pour les informer que les actes de naissance de leurs enfants étaient prêts à être retirés. Autre exemple, l'opérateur de téléphonie mobile TIGO a établi un PPP avec le Gouvernement tanzanien aux fins du développement d'une application mobile pour la numérisation, de la distribution de smartphones aux centres d'enregistrement et de la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation⁴⁶.

La contribution du secteur privé aux systèmes ESEC peut être facilitée grâce aux pôles technologiques répartis à travers le monde. SafariCom, une grande entreprise de télécommunications, et MasterCard Foundation Kenya ont toutes deux leur siège à Nairobi. Elles ont déjà contribué au renforcement des systèmes ESEC et offrent des opportunités clés pour poursuivre leurs activités dans ce domaine. En 2022, SafariCom Ethiopia a signé un protocole d'accord avec le programme national de cartes d'identité afin de concevoir un projet pilote visant à améliorer l'accès à l'identification numérique. En 2021, MasterCard s'est associée à Paycode, une institution financière africaine, pour créer une plateforme d'identité biométrique et d'accès aux comptes bancaires numériques dans toute l'Afrique⁴⁷. La contribution de ces acteurs du secteur privé a non seulement permis d'améliorer directement l'accès aux services liés aux systèmes ESEC, mais aussi de mettre en relation les entreprises technologiques et les institutions financières afin de lever des fonds pour renforcer les systèmes ESEC.

43

https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Private%20Sector%20Engagement%20Strategy.pdf.

44 <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/e632a373-d3e4-4a01-a2b5-a9d8ad226b94/content>.

45 <https://www.biometricupdate.com/202305/nigeria-to-set-up-digital-crvs-system-with-11m-private-sector-funding>.

46

<https://www.unicef.org/esa/media/6571/file/Review%20of%20Civil%20Registration%20and%20Vital%20Statistics%20Innovations%20in%20Eastern%20and%20Southern%20Africa.pdf>.

47 <https://www.mastercard.com/news/eemea/en/newsroom/press-releases/en/2021/september/mastercard-and-paycode-partner-to-increase-access-to-financial-services-and-government-assistance-for-remote-communities-across-africa/>.

Quels sont les principaux bénéficiaires du financement des systèmes ESEC ?

42. Comme le montre le Tableau 3, le Népal et la Jamaïque sont les principaux bénéficiaires du financement des systèmes ESEC, toutes périodes confondues, et figurent parmi les dix principaux bénéficiaires tout au long de la période 2015-2023. Leur maintien en tête du classement montre que le renforcement des systèmes ESEC est un processus à long terme qui nécessite des engagements financiers pluriannuels.

43. Plusieurs grands pays, qui sont des partenaires importants pour de nombreuses initiatives examinées dans le présent document, ne figurent pas sur cette liste des principaux bénéficiaires de financement, notamment l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, l'Éthiopie, le Brésil et le Mexique. D'après les bases de données analysées aux fins du présent document, tous ces pays, à l'exception du Brésil, reçoivent des fonds affectés aux systèmes ESEC, mais il se peut qu'ils bénéficient de financements supplémentaires consacrés à des projets de protection sociale ou d'amélioration du système de santé que les bases de données ne reconnaissent pas comme étant des projets liés aux systèmes ESEC, ce qui souligne encore davantage la nécessité de disposer d'informations plus complètes sur les projets.

Tableau 3 Principaux bénéficiaires des décaissements en faveur des projets liés aux systèmes ESEC pour la période 2020-2023

Bénéficiaires du financement des systèmes ESEC	Décaissements actuels (en millions de dollars des États-Unis) (% du total des montants enregistrés)	Comparaison avec la période 2015-2019	
		Rang	Décaissements (en millions de dollars des États-Unis)
1. Népal	93,7 (29 %)	4 ^e (↑)	13,8
2. Jamaïque	31,4 (10 %)	6 ^e (↑)	8,0
3. Pérou	24,6 (8 %)	- (↑)	0
4. Bilatéral, non précisé	24,0 (7 %)	30 ^e (↑)	0,5
5. Nicaragua	21,5 (7 %)	61 ^e (↑)	0,01
6. Cameroun	11,6 (4 %)	14 ^e (↑)	3,5

7. Afrique, régional	11,4 (4 %)	11 ^e (↑)	5,2
8. Tanzanie	10,7 (3 %)	3 ^e (↓)	17,1
9. RDP Lao	10,6 (3 %)	- (↑)	0
10. Sierra Leone	8,8 (3 %)	13 ^e (↑)	3,6
Total	989,0		174,0

44. Le Tableau 3 montre une augmentation significative du montant des décaissements affectés à la catégorie « Bilatéral, non précisé », qui désigne dans les bases de données les projets multi-pays qui ne sont pas regroupés sous une appellation régionale, telle que « Afrique, régional ». Cette évolution pourrait indiquer que **davantage de fonds sont acheminés par l'intermédiaire de donateurs multilatéraux tels que le GFF, qui financent des projets pluriannuels et regroupant plusieurs pays**. Cette évolution peut entraîner des gains d'efficacité dans la mise en place de systèmes ESEC et permettre l'apprentissage entre pairs. En revanche, elle rend aussi les efforts de renforcement des capacités vulnérables en cas de perturbations touchant l'un ou l'autre des quelques principaux donateurs.

Quelles sont les composantes des systèmes ESEC qui bénéficient d'un financement ?

45. La vulnérabilité des efforts de renforcement des capacités des systèmes ESEC face aux perturbations est clairement illustrée par les conclusions du Tableau 4, qui montrent que **seuls cinq projets ont représenté près de la moitié (46 %) du financement estimé des systèmes ESEC pour la période 2015-2023**.

Tableau 4 Principaux projets liés aux systèmes ESEC pour la période 2015-2023

Nom du projet	Montant déboursé (en millions de dollars des États-Unis de 2023)	Source	Bénéficiaire	Brève description du projet	Type de financement
Projet de renforcement des systèmes de protection sociale et d'enregistrement des faits d'état civil	107,2	IDA	Népal	Améliorer la couverture et la prestation des services de sécurité sociale et d'enregistrement des faits d'état civil	Prêt au titre de l'APD
Amélioration de l'accès aux services d'enregistrement des faits d'état civil et de la qualité de l'identification au niveau national	46,1	BID	Pérou, Nicaragua	Améliorer l'accès des populations vulnérables et isolées à l'enregistrement des faits d'état civil et aux documents d'identité	Pérou : Autres flux officiels (hors crédit à l'exportation) Nicaragua : Prêt au titre de l'APD
Mise en œuvre d'un système national d'identification favorisant la croissance économique	39,5	BID	Jamaïque	Mettre en place un système d'identification universel et réduire les obstacles à l'obtention d'actes de naissance	Autres flux officiels (hors crédit à l'exportation)
Renforcement de l'enregistrement des naissances grâce à des technologies innovantes	23,9	Canada	Tanzanie	Mettre en œuvre de nouvelles technologies pour la prestation de services et former des facilitateurs afin de renforcer	Subvention au titre de l'APD

				l'enregistrement des naissances	
Établissement de statistiques de l'état civil au service de la santé maternelle, néonatale et infantile	15,0	Canada	Mozambique	Mettre en place un système d'enquête sur les nouveau-nés et les mères afin d'améliorer l'enregistrement des naissances et des décès	Subvention au titre de l'APD

46. En raison de la concentration du financement des systèmes ESEC, **les progrès mondiaux en matière d'enregistrement des naissances et des décès dépendent fortement de la réussite ou de l'échec d'une poignée d'initiatives de grande envergure. Cette concentration suggère également que les interventions plus modestes et plus ciblées ou les approches innovantes ont du mal à obtenir un financement approprié, ce qui peut limiter la diversité des solutions testées et mises en œuvre.** Cette tendance indique la nécessité de stratégies de financement mieux réparties, qui pourraient inclure un portefeuille plus large de projets couvrant différentes échelles, approches et régions géographiques afin de mettre en place des systèmes ESEC plus résilients tout en réduisant la dépendance à l'égard de quelques initiatives de grande envergure qui pourraient devenir des facteurs de risque pour le renforcement des systèmes ESEC.

47. L'enregistrement des naissances et des décès sont les deux piliers essentiels des systèmes ESEC et constituent généralement les composantes les plus visibles de ces systèmes. Afin de déterminer comment ces deux composantes ont continué de bénéficier d'un soutien financier, les noms et les descriptions des projets ont été examinés en détail en vue de leur classification dans toutes les langues disponibles⁴⁸. Comme le montre le Tableau 5, l'enregistrement des naissances a reçu la plus grande part du financement affecté aux systèmes ESEC au début de la période immédiatement postérieure à l'adoption des objectifs de développement durable (2015-2019), totalisant près de la moitié des décaissements totaux. En revanche, **les projets individuels portant sur l'enregistrement des décès ont reçu beaucoup moins d'attention et de ressources, ne totalisant jamais plus de 1 % des décaissements totaux tout au long des périodes considérées.**

Tableau 5 Enregistrement des naissances et des décès en pourcentage du total des décaissements consacrés aux systèmes ESEC pour la période 2015-2023

Période	Enregistremen t des naissances uniquement (%)	Enregistremen t des décès uniquement (%)	Enregistremen t des naissances et des décès (%)	Ni l'un ni l'autre ⁴⁹ (%)
2015-2019	45	0,9	29	26
2020-2023	13	0,4	9	77
2015-2023	24	0,6	16	60

⁴⁸ Le mariage et le divorce n'ont pas été pris en compte dans cette analyse compte tenu du nombre relativement faible de fois où ils sont cités. Le mariage et le divorce ne sont cités pratiquement que dans le cadre d'une énumération de toutes les composantes des systèmes ESEC.

⁴⁹ Aux fins de la présente analyse, les projets qui entrent dans la colonne « ni l'un ni l'autre » comprennent les projets liés aux systèmes ESEC pour lesquels il n'est pas précisé s'ils soutiennent l'enregistrement des naissances ou des décès, mais qui peuvent soutenir l'enregistrement des mariages et des divorces ou les systèmes ESEC en général.

48. L'analyse montre également que les décaissements liés à l'enregistrement combiné des naissances et des décès ont représenté une part substantielle du financement, en particulier au cours de la période la plus ancienne (2015-2019), où ils ont représenté un peu moins d'un tiers des décaissements consacrés aux systèmes ESEC. Toutefois, ce pourcentage est tombé à 9 % au cours de la période la plus récente (2020-2023). Cette diminution suggère que, **si la période la plus ancienne (2015-2019) a été marquée par des investissements directs dans l'enregistrement des naissances et des décès, la période la plus récente (2020-2023) a été marquée par des investissements plus importants, non précisés dans les systèmes ESEC en général.** Bien que ces projets puissent également soutenir les efforts d'enregistrement des naissances ou des décès, ils ne sont pas décrits comme tels dans le SNPC, ce qui souligne la difficulté d'analyser les fonds affectés aux systèmes ESEC en l'absence de descriptions ou de marquages harmonisés pour les investissements dans ces systèmes.

49. En outre, exception faite de l'augmentation des investissements dans les systèmes ESEC en général au cours de la période la plus récente, on observe **un déséquilibre persistant en faveur de l'enregistrement des naissances par rapport à l'enregistrement des décès.** Cela peut s'expliquer par l'affectation de ressources plus limitées aux systèmes qui fournissent déjà de nombreux services à un grand nombre de personnes, notamment l'accès à l'éducation et aux services sociaux. Toutefois, ce déséquilibre pourrait également limiter la capacité des pays à mettre au point des systèmes complets de statistiques de l'état civil pourtant nécessaires au suivi de la santé publique et de la mortalité.

50. **Sur les plus de 1 100 décaissements identifiés⁵⁰ comme étant liés aux systèmes ESEC, 94 % sont financés par des subventions accordées au titre de l'APD, soit un peu moins de 300 millions de dollars des États-Unis (environ 59 % du total des fonds). Bien que seuls 4 % des décaissements soient financés par des prêts accordés au titre de l'APD, ceux-ci représentent un montant disproportionné du financement des systèmes ESEC qui atteint 140 millions de dollars des États-Unis (environ 28 % du total des fonds).** Les 2 % de décaissements restants sont financés par d'autres flux officiels (13 % du total des fonds) et par des sources privées du financement du développement (0,5 % du total des fonds). Le poids disproportionné des prêts accordés au titre de l'APD résulte du projet d'envergure mené au Népal par l'IDA pour mettre en place un système

⁵⁰ Dans cette base de données, l'unité d'analyse est le décaissement, c'est-à-dire une transaction unique effectuée par une entité partenaire de développement, qui peut correspondre au décaissement annuel d'un décaissement pluriannuel, au décaissement total pour un projet ou à un décaissement parmi plusieurs effectués au cours d'une année pour des parties distinctes d'un projet plus vaste, selon les pratiques d'établissement des rapports du partenaire de développement.

de protection sociale comprenant un système d'enregistrement des faits d'état civil, dont le coût s'élève à plus de 100 millions de dollars des États-Unis.

51. Quel que soit le mode de financement des projets liés aux systèmes ESEC, l'amélioration de ces systèmes dépend de leur mise en œuvre au niveau local. Les meilleures pratiques en matière de renforcement des systèmes ESEC comprennent l'établissement d'une collaboration étroite avec les principales administrations locales ainsi qu'une coordination avec les parties prenantes chargées de la mise en œuvre. Selon Vital Strategies, dans une étude des projets menés avec le Fonds mondial en Tanzanie, au Rwanda et en Éthiopie⁵¹, il faut également sensibiliser les sources de financement et les collectivités locales à l'importance des systèmes ESEC, et établir un lien entre les améliorations apportées à ces systèmes et les principaux domaines de soutien de chaque source de financement concernée, qu'elle soit bilatérale, multilatérale, philanthropique ou privée.

Exemple de financement national des systèmes ESEC

52. Le présent document analyse principalement les flux provenant des partenaires financiers externes vers les gouvernements nationaux. Cependant, ces derniers peuvent jouer un rôle considérable dans le financement des améliorations apportées aux systèmes ESEC, comme le montre l'exemple du projet de la Banque mondiale au Népal⁵². Les Philippines ont également été présentées comme un exemple pour leur système ESEC solide et robuste largement autofinancé. Si le pays bénéficie certes d'un financement et d'une assistance technique de la part de partenaires de développement tels que l'initiative Data for Health de Bloomberg Philanthropies et l'initiative Identification for Development de la Banque mondiale, le travail de l'Autorité nationale des statistiques des Philippines et la mobilisation des ressources nationales ont permis de financer avec succès le système ESEC du pays.

53. Le système ESEC des Philippines est financé par une combinaison de fonds publics et privés. L'Autorité nationale des statistiques supervise l'enregistrement des faits d'état civil ainsi que la gestion de l'identité, tandis que le gouvernement national finance les dépenses liées au personnel, aux technologies de l'information, aux infrastructures physiques et autres frais généraux. Grâce à la mise en place de partenariats entre l'Autorité nationale des statistiques et d'autres ministères, tels que le Ministère de la santé et le Ministère de l'intérieur et des collectivités locales, les ressources nationales

⁵¹ Vital Strategies, « Catalyzing support for CRVS improvement: Examples from the Data for Health Initiative », Février 2025.

⁵² <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/project-detail/P154548?lang=en&tab=overview>.

consacrées au système ESEC du pays proviennent de diverses sources⁵³. En outre, la décentralisation du système ESEC signifie que les fonds accordés par les collectivités locales paient les salaires des officiers d'état civil locaux⁵⁴. D'autres ressources proviennent du projet de partenariat public-privé axé sur l'utilisation des technologies de l'information au service du système d'enregistrement des faits d'état civil (phase II), qui finance spécifiquement des activités telles que la numérisation des documents d'état civil, la maintenance de la base de données du système ESEC et la fourniture de services de première ligne⁵⁵.

54. Autre exemple, le Rwanda s'est engagé à renforcer son système ESEC, notamment en accordant la priorité au financement dudit système et à la mobilisation des ressources nationales. Le GFF a accordé une subvention de 3 millions de dollars des États-Unis en tant que financement à effet catalyseur pour le renforcement du système ESEC du pays, ce qui a permis au Gouvernement rwandais de verser par la suite une contribution de 6,5 millions de dollars des États-Unis⁵⁶. À l'instar des Philippines, le Rwanda a mis en place un système ESEC décentralisé qui confie l'enregistrement des naissances et des décès aux collectivités locales afin de garantir un enregistrement efficace et accessible⁵⁷. En outre, un PPP a permis de financer une plateforme d'administration en ligne pour la prestation de services, notamment les services liés au système ESEC⁵⁸.

55. Le système ESEC du Rwanda est autonome et fonctionne à un niveau d'équilibre financier. Le budget est entièrement financé par les droits payés pour les services offerts, tels que la fourniture de documents d'état civil. Les prix varient en fonction du type de document, les pièces d'identité plus importantes, telles que les permis de conduire ou les documents de voyage, ayant un coût plus élevé. Grâce à cela, le Gouvernement rwandais reste en mesure de proposer des cartes d'identité à des tarifs subventionnés aux personnes qui ne peuvent pas payer le prix fort⁵⁹. Toutefois, aussi réduits soient-ils, ces frais continuent d'entraver l'accès aux documents d'état civil, en

⁵³ <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/crvs-ldm-F.pdf>, p. 30.

⁵⁴ <https://psa.gov.ph/sites/default/files/kmcd/files/Philippine-CRVS-Strategic-Plan-2023-2028.pdf>, p. 10-41.

⁵⁵ <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/e632a373-d3e4-4a01-a2b5-a9d8ad226b94/content>, p. 4-5.

⁵⁶ https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-IG10-5-CRVS.pdf, p. 9.

⁵⁷ <https://unstats.un.org/legal-identity-agenda/documents/Paper/2023/CRVSID-Rwanda.pdf>, p. 7.

⁵⁸ <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/c3cd4fe5-5874-42de-a07c-cd4e7ccf1c9c/content>, p. 2.

⁵⁹ <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/c3cd4fe5-5874-42de-a07c-cd4e7ccf1c9c/content>, p. 15.

particulier pour les personnes pauvres. De fait, si l'enregistrement des faits d'état civil est gratuit, la première copie du document concerné est payante⁶⁰.

56. L'exemple des Philippines comme celui du Rwanda illustrent comment la mobilisation des ressources nationales peut permettre d'améliorer les systèmes ESEC. **Toutefois, ce type de financement doit faire l'objet d'études plus approfondies, car chaque pays applique des modalités qui lui sont propres.** Bien souvent, l'attention se porte sur la manière dont les bailleurs de fonds façonnent et mettent en œuvre les systèmes ESEC dans les pays bénéficiaires, et non sur le financement, les mesures et les efforts que les pays déploient de leur propre chef.

DÉFIS LIÉS AU SUIVI DU FINANCEMENT DES SYSTÈMES ESEC

57. L'évaluation des rapports des partenaires de développement et du financement des projets liés aux systèmes ESEC dans la base de données PRESS et la base de données du SNPC a révélé des lacunes dans la communication d'informations sur le financement des systèmes ESEC ainsi que dans la documentation des bonnes pratiques et des enseignements tirés du suivi et de l'évaluation des pratiques de renforcement des systèmes ESEC dans les pays. Ces lacunes rendent difficile à discerner les tendances en matière de financement ; c'est pourquoi des mesures doivent être prises en vue d'améliorer la communication d'informations sur le financement des systèmes ESEC par les partenaires de développement. Cette section décrit les trois principaux défis liés au suivi du financement des systèmes ESEC, à savoir le manque d'informations descriptives, l'utilisation de différents mécanismes de comptage et le risque de double comptage, qui compromettent la transparence et l'analyse précise des décaissements.

Manque d'informations descriptives sur les flux de financement des partenaires de développement dans les bases de données internationales

58. Les bases de données internationales telles que la base de données du SNPC ne fournissent souvent pas assez d'informations sur la nature, la portée et les objectifs spécifiques du financement des systèmes ESEC. **Les descriptions de projets sont parfois trop générales ou axées sur des objectifs sectoriels plus larges, au lieu de fournir des**

⁶⁰ <https://unstats.un.org/legal-identity-agenda/documents/Paper/2023/CRV/SID-Rwanda.pdf>, p. 9.

informations détaillées sur les activités spécifiques liées aux systèmes ESEC, les populations cibles ou les résultats escomptés. Il arrive par exemple que les descriptions de projet ne mentionnent pas les investissements réalisés dans les infrastructures statistiques, et se contentent de décrire les résultats obtenus et les interventions mises en œuvre. Plusieurs projets du GFF examinés par les auteurs présentent cette caractéristique. Nombre de ces projets comportent pourtant des investissements dans les systèmes ESEC, sans toutefois être pris en compte dans la base de données PRESS, car leurs descriptions ne permettent pas de lier ces projets au renforcement des capacités statistiques.

59. Un autre exemple concerne l'enregistrement des mariages et des divorces, qui constituent des composantes clés des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Les projets qui se concentrent uniquement sur ces composantes étant rares, ils sont presque toujours regroupés avec les projets qui portent sur les systèmes ESEC dans leur ensemble. Sur les 188 projets qui mentionnent le « mariage », seuls 4 ne mentionnent pas explicitement l'enregistrement des naissances et des décès. Ce manque d'informations descriptives empêche de comprendre l'orientation stratégique des différents partenaires de développement, mais aussi d'identifier les synergies ou les lacunes potentielles dans la programmation et de déterminer si le financement répond aux besoins prioritaires des systèmes ESEC. Sans description détaillée des projets, les parties prenantes ne peuvent pas coordonner efficacement leurs efforts ni s'inspirer des approches réussies mises en œuvre par d'autres partenaires.

Utilisation de différents mécanismes de comptage par les partenaires de développement

60. Les partenaires de développement utilisent des normes d'information financière, des périodes comptables et des systèmes de classification différents, ce qui entraîne des incohérences dans la manière dont le financement des systèmes ESEC est comptabilisé et communiqué. Plus particulièrement, certaines organisations rendent compte de leurs engagements, tandis que d'autres ne rendent compte que de leurs décaissements ; certaines utilisent l'année civile, tandis que d'autres suivent des périodes fiscales différentes. Les différentes méthodes de conversion des taux de change peuvent également fausser l'analyse comparative. **Compte tenu de ces différences méthodologiques, il est difficile d'agréger les données financières de plusieurs partenaires ou d'établir des analyses de tendances fiables dans le temps, en particulier en dehors d'une base de données harmonisée telle que celle du SNPC.**

Risque de double comptage dans le cadre des accords multilatéraux

61. Certes, le transfert de l'aide au développement par le biais d'organisations multilatérales peut améliorer la coordination et réduire les coûts de transaction pour les pays bénéficiaires, mais cette approche pose des défis importants en matière de suivi du financement. **Lorsque des donateurs bilatéraux fournissent des fonds à des agences multilatérales qui soutiennent ensuite des projets liés aux systèmes ESEC, les mêmes ressources financières peuvent être comptabilisées plusieurs fois par différentes méthodes d'établissement de rapports et dans les déclarations publiques.** Le risque de double comptage est exacerbé lorsque les organisations multilatérales ajoutent leur propre cofinancement aux contributions bilatérales, de sorte qu'il devient difficile de distinguer les nouveaux fonds des fonds réaffectés.

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES PARTENAIRES DE FINANCEMENT

62. Dans un contexte marqué par l'aggravation des contraintes financières en matière de développement, les coupes budgétaires dans les programmes d'aide traditionnels et la concurrence entre les priorités mondiales, les arguments en faveur d'un investissement stratégique dans des systèmes ESEC gérés localement deviennent encore plus convaincants. Des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil efficaces nécessitent un investissement de base permettant de générer des dividendes dans plusieurs secteurs du développement. Ces systèmes doivent en effet contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, soutenir la fourniture de services efficaces, faciliter l'inclusion économique et renforcer les systèmes de gouvernance. Et pourtant, le niveau de financement actuel des systèmes ESEC est insuffisant pour répondre à ces besoins. Les paragraphes suivants résument les conclusions de fond ainsi que les conclusions méthodologiques de la présente analyse.

Conclusions de fond

63. **Défis structurels majeurs liés au financement des systèmes ESEC :** Le financement des systèmes ESEC soulève d'importants défis structurels auxquels la communauté internationale du développement doit s'attaquer de toute urgence. La présente analyse met en évidence un écosystème fragmenté de parties prenantes qui fonctionnent en vase clos. Bien qu'une grande variété de parties prenantes financent les systèmes ESEC, la plupart des investissements proviennent d'un petit sous-ensemble. Les modèles d'investissement suggèrent que les partenaires de développement donnent la

priorité aux décaissements plutôt qu'à la collaboration avec d'autres parties prenantes pour remédier efficacement au sous-financement chronique des différentes composantes des systèmes ESEC. En outre, l'APD en faveur de l'établissement de statistiques « tend à être davantage alignée sur les priorités des donateurs que sur celles des bénéficiaires »⁶¹, ce qui ne fait qu'exacerber le manque de coordination. Les lacunes en matière de financement, d'alignement et de coordination rendent les systèmes ESEC vulnérables aux perturbations.

64. Systèmes ESEC en tant qu'investissements holistiques : L'approche prédominante en matière de financement des systèmes ESEC est une approche axée sur les projets. Malheureusement, celle-ci ne permet pas de répondre à la nature intrinsèquement systémique des défis liés à l'enregistrement des faits d'état civil. Les systèmes ESEC doivent permettre de consigner et de gérer de manière exhaustive l'ensemble de l'identité juridique d'une personne — de l'enregistrement de sa naissance jusqu'à l'établissement de son certificat de décès, en passant par les documents relatifs à son mariage et à son divorce — afin de créer un cadre intégré de statistiques de l'état civil couvrant l'ensemble du parcours de vie de la personne. Cela nécessite des investissements soutenus dans des processus d'enregistrement coordonnés, des systèmes de données interconnectés et des cadres juridiques unifiés permettant de suivre et de vérifier de manière transparente les changements d'état civil tout au long de la vie. Or, le modèle de financement actuel est fragmenté et caractérisé par de grands projets, souvent axés sur des fonctions d'enregistrement spécifiques, de sorte qu'il compromet le développement de tels systèmes capables de coordonner efficacement tous les faits d'état civil et de fonctionner de manière indépendante dans le temps.

65. Lien entre les systèmes ESEC et les investissements dans les infrastructures publiques numériques : Les plans d'investissement nationaux et internationaux en faveur des infrastructures publiques numériques représentent une occasion unique d'établir des bases solides pour les systèmes ESEC et de les associer à d'autres systèmes. En effet, l'intégration des systèmes ESEC et des infrastructures publiques numériques est essentielle à la transformation numérique, car ces systèmes constituent la base de l'identité juridique et des données sur la santé de la population, qui sont indispensables à une gouvernance et à une prestation de services efficaces. À titre d'exemple, des pays comme ceux de la région du Pacifique prévoient de mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des registres d'état civil numériques, durables et interopérables⁶². Le Pacte numérique mondial soutient également cette intégration en

⁶¹ [https://paris21.org/sites/default/files/2019-01/Financing%20challenges%20for%20developing%20statistical%20systems%20\(DP14%29.pdf](https://paris21.org/sites/default/files/2019-01/Financing%20challenges%20for%20developing%20statistical%20systems%20(DP14%29.pdf).

⁶² Voir [Action Plan for Pacific Civil Registration & Vital Statistics \(APPCRVs\): 2023-2026](#).

appelant à un accroissement des investissements dans les infrastructures publiques numériques et les systèmes statistiques nationaux⁶³. Cette volonté se reflète aussi dans l'Engagement de Séville, adopté lors de la Conférence internationale sur le financement du développement qui vient de s'achever⁶⁴. Ces deux accords internationaux peuvent directement bénéficier aux efforts de modernisation des systèmes ESEC en contribuant à la mise en place de mécanismes de financement adaptés.

66. Approches limitées en matière de genre et d'intersectionnalité : Les données disponibles montrent qu'il existe des lacunes importantes dans les approches sensibles au genre et intersectionnelles du financement et de la programmation des systèmes ESEC. De fait, les mécanismes de financement actuels intègrent rarement des stratégies explicites visant à lever les obstacles spécifiques auxquels sont confrontés les femmes, les personnes marginalisées et d'autres groupes de personnes vulnérables dans l'accès aux services d'identité juridique. Cela représente une occasion manquée d'aligner les investissements en matière d'identité juridique sur des initiatives politiques plus larges visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

67. Manque de preuves suffisantes de l'impact : Malgré l'intérêt croissant pour le financement axé sur les résultats des systèmes ESEC, on constate un manque préoccupant de données solides démontrant l'impact réel et la rentabilité de cette approche. Les cadres actuels de suivi et d'évaluation ne permettent pas de rendre compte des résultats plus larges en matière de développement ainsi que des avantages en termes d'inclusion sociale que peuvent apporter des systèmes d'identité juridique efficaces. Ce manque de données empêche de présenter des arguments convaincants en faveur d'un investissement durable et limite les possibilités d'optimiser les stratégies de financement sur la base de résultats avérés.

Conclusions méthodologiques

68. Lacunes considérables en matière de données : Les mécanismes de suivi des données existants, notamment les bases de données permettant de suivre l'APD en faveur du renforcement des capacités statistiques, telles que la base de données PRESS et la base de données du SNPC, présentent des lacunes considérables dans la collecte d'informations financières complètes sur l'ensemble de l'écosystème ESEC en raison du caractère limité des métadonnées et de l'établissement des rapports. Ces plateformes ne sont actuellement pas en mesure de documenter le financement national ni de rendre compte des mécanismes de financement internationaux et des contributions des donateurs, qu'il s'agisse de contributions au titre de l'APD ou de sources philanthropiques,

⁶³ <https://docs.un.org/fr/A/79/L.2>.

⁶⁴ <https://docs.un.org/fr/A/CONF.227/2025/L.1>.

en faveur des initiatives liées aux systèmes ESEC, à la gestion de l'identité et aux infrastructures publiques numériques. Il est donc nécessaire que les partenaires rendent mieux compte de leurs activités en utilisant des définitions et des systèmes de classification communs, et qu'ils procèdent à une étude plus approfondie des méthodes d'analyse des investissements dans les systèmes ESEC appliquées aux flux existants. Faute de données fiables sur les investissements actuels, la communauté internationale ne peut évaluer correctement si les ressources sont déployées efficacement ni si elles répondent à l'ensemble des besoins dans les différents pays et régions.

69. Défis en matière de comparabilité des données : La présente analyse révèle d'importantes incohérences dans la manière dont les données de financement sont enregistrées et classées d'un décaissement à l'autre. Ces différences méthodologiques dans les normes de collecte et de communication des données posent des problèmes majeurs pour comprendre comment les divers investissements et initiatives se complètent ou contribuent aux objectifs globaux du système. L'absence d'approches normalisées en matière de suivi financier nuit à la capacité d'évaluer l'impact cumulé et de repérer les doubles emplois ou les lacunes éventuels du financement.

70. Nécessité d'une documentation nationale systématique : Il est urgent de disposer d'une documentation plus systématique et standardisée concernant les investissements nationaux dans les systèmes ESEC, afin de permettre des comparaisons significatives tant au sein d'un même pays au fil du temps qu'entre différents contextes nationaux. En effet, les pratiques actuelles en matière de documentation manquent de cohérence et de rigueur pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et la planification stratégique aux niveaux national et international. La mise en place de cadres de collecte de données solides et comparables améliorerait considérablement la capacité du secteur à suivre les progrès, à identifier les meilleures pratiques ainsi qu'à optimiser les stratégies d'affectation des ressources.

71. Par conséquent, la communauté internationale du développement et les partenaires nationaux doivent entièrement repenser leur approche du financement des systèmes ESEC. Ce n'est qu'à travers une approche globale du financement des systèmes ESEC, une meilleure coordination et une plus grande transparence que la communauté internationale peut espérer parvenir à un enregistrement universel des faits d'état civil, dont dépendent le développement durable et la bonne gouvernance en ce XXI^e siècle.

Remerciements

72. Le présent document a été rédigé par une équipe de l'organisation Open Data Watch, composée de Shaida Badiie, Lorenz Noe, Eric Swanson, Jaysen Ensor, Tawheeda Wahabzada, Mandy McCleary et Amelia Pittman. Nous adressons nos remerciements à toute l'équipe du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour son soutien et son partenariat en faveur d'un meilleur financement des systèmes ESEC. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Romesh Silva, Tapiwa Jhamba et Priscilla Idele, membres du personnel du FNUAP, pour leurs précieuses contributions à l'élaboration du présent document. Nous tenons également à remercier Claudia Wells (Vital Strategies), Philip Setel (Vital Strategies), Jeanne Jadeau (PARIS21) et Johannes Abele (PARIS21) pour leurs conseils sur la mise en œuvre et le suivi des projets liés aux systèmes ESEC. La mise en page du présent document et les infographies qu'il contient ont été réalisées par Amelia Pittman (Open Data Watch). La révision du texte a été assurée par Cindy Young-Turner.

Annexe 1 : Méthodologie utilisée pour identifier les projets liés aux systèmes ESEC et lien vers les bases de données

73. Les projets liés aux systèmes ESEC ont été identifiés dans la base de données PRESS et la base de données du SNPC 2023 à l'aide de filtres appliqués aux mots clés suivants :

Tableau 6 Liste des mots clés filtrés dans le nom et/ou la description longue du projet dans la base de données PRESS et la base de données du SNPC 2023 permettant d'identifier les projets liés aux systèmes ESEC

birth regis	vital stat	registr
death regis	vital event	identit
civil regis	data for health	enregis
crvs	civil status	estadísticas vital
marriage	certif	statistiques de l'état civil
divorce	vital regis	identidad

Tableau 7 Liste des mots clés filtrés dans le nom et/ou la description longue du projet dans la base de données PRESS permettant d'exclure les projets non liés aux systèmes ESEC

land regis
agri

Tableau 8 Liste des mots clés filtrés dans le nom du secteur dans la base de données du SNPC 2023 permettant d'exclure les projets non liés aux systèmes ESEC

Nom du secteur	
banking	business
forest	emergency
mining	industry
agri	tourism
energy	transport
fish	

Tableau 9 Liste des mots clés filtrés dans le libellé et le code de l'objectif du projet dans la base de données du SNPC 2023 permettant d'exclure les projets non liés aux systèmes ESEC

Libellé de l'objectif	Code de l'objectif
employment	93010
trade	

Tableau 10 Liste des mots clés filtrés dans le nom et/ou la description longue du projet dans la base de données du SNPC 2023 permettant d'exclure les projets non liés aux systèmes ESEC

Nom/description longue du projet
land regis
real estate
cadast

74. Une fois ces filtres appliqués, les bases de données ont été examinées manuellement et tous les projets restants qui n'étaient liés à aucune composante ESEC ont été écartés. Tous les montants correspondants aux flux de ressources provenant des donateurs ont été convertis en dollars des États-Unis de 2023 à l'aide du déflateur du CAD⁶⁵. Le code d'objectif 93010 (réfugiés/demandeurs d'asile dans les pays donateurs) a été exclu, car il ne permet pas de mesurer le renforcement des systèmes ESEC pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

75. Pour les projets considérés comme connexes aux systèmes ESEC, les mots clés suivants ont été filtrés dans le nom du projet ainsi que dans la description longue du projet dans la base de données PRESS (voir tableau 11). Cette opération a été effectuée séparément de la recherche par mots clés principale ; à savoir que les projets qui utilisaient ces mots clés, mais aussi l'un des mots clés répertoriés dans les tableaux précédents, ont été inclus dans la base de données principale.

Tableau 11 Liste des mots clés filtrés dans le nom et/ou la description longue du projet dans la base de données PRESS permettant d'identifier les projets connexes aux systèmes ESEC

migran	census
migrat	DHS
refuge	demographic and health survey
asy	population regis

⁶⁵ <https://webfs.oecd.org/oda/DataCollection/Resources/Deflators-base-2022.xls>

76. Afin de déterminer quels projets concernaient l'enregistrement des naissances uniquement, l'enregistrement des décès uniquement ou l'enregistrement des naissances et des décès, les noms et/ou les descriptions longues des projets ont été examinés manuellement dans toutes les langues disponibles aux fins de la classification des projets.

77. La base de données filtrée est disponible sur GitHub⁶⁶.

Annexe 2 : Recherches complémentaires

78. Les conclusions du présent document ont mis en évidence la difficulté d'évaluer le financement du renforcement des systèmes ESEC lorsque les améliorations apportées à ces systèmes ne sont pas identifiées comme telles dans des bases de données telles que celle du SNPC ou de l'IITA, car elles sont intégrées à d'autres projets. Des recherches complémentaires pourraient être menées pour valider les projets auprès de leurs sources respectives afin de vérifier les améliorations apportées aux systèmes ESEC et de comptabiliser manuellement le montant total des flux financiers consacrés à ces systèmes.

79. Il est également nécessaire d'obtenir davantage d'informations sur le financement national des systèmes ESEC. Bien que des études telles que celle d'Espey (2019) aient compilé des informations utiles⁶⁷ et que de nombreux projets liés aux systèmes ESEC étudiés dans le présent document envisagent un cofinancement avec les gouvernements nationaux, il n'existe toujours pas de base de données complète et régulièrement mise à jour sur la manière de recenser le financement national des systèmes ESEC. Une telle base de données permettrait pourtant de mieux comprendre comment les pays contribuent, participent et s'engagent dans le financement des systèmes ESEC, et de fournir des informations sur le montant total des fonds disponibles pour le renforcement de ces systèmes.

80. Le présent document a mis en avant les liens entre les systèmes ESEC, l'identité juridique et les infrastructures publiques numériques. Outre le fait de pallier les lacunes mentionnées précédemment en matière de données, la combinaison des estimations du financement des systèmes ESEC avec le financement de l'identité juridique et des infrastructures publiques numériques devrait permettre d'augmenter considérablement les estimations du financement total.

⁶⁶ [https://github.com/Inoe10/crvs_financing/blob/main/Financing for CRVS systems 2015-2023.xlsx](https://github.com/Inoe10/crvs_financing/blob/main/Financing%20for%20CRVS%20systems%202015-2023.xlsx)

⁶⁷ <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/0383ee93-02e2-4165-9b46-7996653ece88/content>.

81. Enfin, il est nécessaire d'approfondir les recherches sur la manière dont les sources de financement telles que les donateurs bilatéraux, les organisations multilatérales et les acteurs privés envisagent le financement des systèmes ESEC, soit dans le cadre de projets autonomes, soit dans le cadre d'efforts plus larges visant à améliorer les résultats en matière de développement. Cela permettrait également de renforcer les efforts visant à améliorer les rapports sur les contributions au financement des systèmes ESEC.